

Caen, le 8 mars 2019

Transformation de la maternité de Bernay en Centre Périnatal de Proximité (CPP) : précisions de l'Agence régionale de santé

Suite à la publication de plusieurs articles de presse, l'Agence régionale de santé confirme l'arrêt des accouchements le 11 mars 2019 et l'ouverture d'un Centre périnatal de proximité (CPP). La décision administrative a été signée ce jour par la Directrice générale.

Ce CPP permettra un suivi des femmes avant et après l'accouchement, un suivi gynécologique, des ateliers spécifiques pour les parturientes (sophrologie, gymnastique douce, portage bébé...), une prise en charge adaptée pour les femmes en situation de précarité mais aussi le développement d'actions de prévention vers les publics les plus fragiles.

Cette transformation s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions plus global de l'établissement destiné à conforter l'offre de soins de proximité sur les urgences, la filière gériatrique et la chirurgie.

Contact presse ARS de Normandie

Anne-Lise Orellou T 02.31.70.96.50. 07.62.95.84.61 / ars-normandie-communication@ars.sante.fr